

La digitalisation des pratiques bancaires liées au commerce extérieur en Algérie: cas de la pré-domiciliation bancaire

Digitalization of Banking Practices Related to Foreign Trade in Algeria: The Case of Bank Pre-Domiciliation

Salim CHALLAL ^{(1)*}; Hadjira SIAMER ⁽²⁾; Lydia SIDIMAMMAR⁽³⁾.

⁽¹⁾Université Mouloud Mameri de Tizi Ouzou, Algérie,
salim.challal@ummto.dz.

⁽²⁾ Université Mouloud Mameri de Tizi Ouzou, Algérie,
siamerhadjira@gmail.com.

⁽²⁾ Université Mouloud Mameri de Tizi Ouzou, Algérie,
sidimammar_lydia@yahoo.fr

Date de réception: 07/05/2025 - Date d'admission: 12/10/2025 -Date de publication: 30/06/2026.

Le résumé :

L'objectif de cet article est d'évaluer l'impact de l'intégration des technologies digitales dans le processus de pré-domiciliation des opérations de commerce extérieur en Algérie. Pour cela nous avons mené une enquête qualitative, à l'aide d'entretiens semi directifs, auprès de deux banques, à savoir, le Crédit Populaire Algérien et la BNP Paribas.

Nous avons ainsi constaté que l'intégration d'une plateforme de pré-domiciliation en ligne et l'utilisation de technologies digitales pour l'envoi et le traitement des documents a eu impact considérable sur la rapidité, l'efficacité et la sécurité des opérations.

Mots- Clés: Commerce extérieur; numérisation; digitalisation ; pré-domiciliation ; domiciliation.

Abstract:

The objective of this article is to assess the impact of integrating

* Auteur correspondant.

digital technologies into the pre-domiciliation process for foreign-trade operations in Algeria. To that end, we conducted a qualitative study, using semi-structured interviews with two banks, Crédit Populaire Algérien and BNP Paribas.

We found that the introduction of an online pre-domiciliation platform and the use of digital technologies for transmitting and processing documents had a substantial impact on the speed, efficiency, and security of operations.

Keywords: International trade; digitalization; digitization; pre-domiciliation; domiciliation

1. INTRODUCTION

L'intégration des technologies digitales a pris de l'importance à la suite de crises mondiales telles que la pandémie du coronavirus. Cette intégration touche presque tous les domaines⁽¹⁾. Ainsi, l'intégration de ces technologies a un impact positif sur tous les secteurs de l'économie, allant de l'industrie et de l'agriculture à la santé et au commerce⁽²⁾.

Dans ce contexte, l'économie numérique émerge comme une conséquence directe de cette intégration technologique. Ainsi, l'économie numérique est un champ économique transversal⁽³⁾, elle inclue de questions classiques telles que le prix et la régulation mais aussi des questions nouvelles telles que le big data, plateformes etc⁽⁴⁾. La définissent comme des activités reposant sur l'usage de technologies digitales, de plateformes en ligne, etc. remodelant ainsi les modes traditionnels de production, de distribution et de consommation.

(1) Janáková Sujová, A., & Lesníková, P. (2024, June 26). Digitalisation—The basis for building an agile enterprise. In *6th International Conference on Advanced Research Methods and Analytics*.

(2) Kovtunen, Y., & Lozan, A. (2024). Digitalization for ensuring innovative development of the enterprise. *Economics. Finances. Law*, 9(2024), 17–20

(3) Bourreau, M., & Pénard, T. (2016). Introduction. L'économie numérique en question. *Revue d'économie industrielle*, 154(2), 11–15.

(4) Amuso, V., Poletti, G., & Montibello, D. (2020). The digital economy: Opportunities and challenges. *Global Policy*, 11(1), 124–127.

De cette manière, lorsque des entreprises ou organisations intègrent ces technologies, elles modifient leurs structures organisationnelles et établissent des centres et des unités d'innovation d'entreprise et des unités commerciales digitales, qui disposent de leur propre autonomie et de budgets spécifiques⁽¹⁾.

Dans ce contexte, l'intégration des technologies digitales a profondément transformé le commerce international. Ainsi elles ont permis la réduction des coûts et une meilleure gestion des opérations⁽²⁾. Également, de nouvelles innovations sont constamment mises à disposition afin d'améliorer les opérations du commerce international⁽³⁾.

De ce fait, le commerce extérieur en Algérie a connu une forte modernisation grâce à l'intégration des technologies digitales. Entre autres, le passage au système électronique de déclaration douanière ALCES, qui a permis une transition vers une administration douanière plus moderne et plus efficace.

C'est dans cette optique de modernisation que la note de la Banque d'Algérie datant du 13 mars 2016, lance l'instauration de la pré-domiciliation électronique des opérations d'importations de biens et de services, ainsi que les exportations de services.

Ainsi, dans cet article, nous nous baserons sur une partie des processus du commerce international, à savoir, la digitalisation de la pré-domiciliation bancaire à l'international. Cette étape précédant la domiciliation d'une opération de commerce extérieur est d'une énorme importance. C'est à travers cette pré-domiciliation que les banques

(1)Seran, T., & Bez, S. M. (2021). Open innovation's "multiunit back-end problem": How corporations can overcome business unit rivalry. *California Management Review*, 63(2), 135–157.

(2) Meyer, K. E., Li, J., Brouthers, K. D., & Jean, R.-J. "Bryan". (2023). International business in the digital age: Global strategies in a world of national institutions. *Journal of International Business Studies*, 54(4), 577–598.

(3)Shlapak, A., Yatsenko, O., Ivashchenko, O., Zarytska, N., & Osadchuk, V. (2023). Digital transformation of international trade in the context of global competition: Technological innovations and investment priorities. *Financial and Credit Activity Problems of Theory and Practice*, 6(53), 334–347.

domiciliataires vérifient la validité des informations des opérations d'importation ou d'exportation.

C'est dans cette optique, que le présent article s'inscrit dans l'intention d'analyser les changements qui ont eu lieu après l'intégration des technologies digitales dans le processus de pré-domiciliation bancaire en Algérie et comprendre leur impact. Cela nous a inspiré à poser la problématique suivante :

Quel est l'impact de l'intégration des technologies digitales dans le processus de pré-domiciliation des opérations de commerce extérieur en Algérie ?

Pour répondre à cette problématique et pour mener à bien notre recherche, nous avons entrepris une enquête de terrain au sein de deux banques représentatives du secteur bancaire privé et public en Algérie, à savoir, la BNP Paribas et le Crédit Populaire Algérien (CPA), tous deux réalisant des opérations de commerce extérieur.

Ce choix s'explique par le fait que la pré-domiciliation des opérations d'importations de biens et services et d'exportations de services en Algérie se font en totalité sur les portails de pré domiciliation des banques et en suivant des démarches similaires dans toutes les banques selon le décret de la Banque d'Algérie. Nous avons ainsi mené des entretiens semi directifs avec des spécialistes en commerce extérieur au niveau des deux banques, ce qui nous a permis d'enrichir notre analyse par des témoignages et des retours d'expérience concrets.

De cette manière, dans cet article, nous avons présenté le fonctionnement des opérations de commerce extérieur en Algérie, puis élaboré une revue de littérature sur la numérisation et la digitalisation, ensuite nous avons analysé la domiciliation des opérations de commerce extérieur en Algérie. Enfin, nous avons présenté l'impact et les changements survenus lors de l'intégration des technologies digitales dans le processus de pré-domiciliation, à savoir, la dématérialisation des documents et l'utilisation de logiciels d'envoi et de vérification dans le processus de pré-domiciliation.

1. Les opérations commerce extérieur

Toute opération de commerce extérieur débute par un exportateur qui a l'intention de vendre ses produits à des acheteurs étrangers (importateurs). L'objectif est d'acheminer les produits de la manière la plus rapide et la plus sûre possible, tout en étant payé dans la devise et les délais convenus⁽¹⁾.

Ainsi, afin de permettre un bon déroulement des opérations, l'exportateur et l'importateur ont presque toujours besoin des services d'autres acteurs clés, à savoir, les banques, qui offrent des services de paiement et de financement visant à faciliter le processus⁽²⁾.

A titre d'exemple, parmi ces services, on note la lettre de crédit, qui reste le moyen de paiement le plus sûr à l'international, du fait que la banque s'engage à la demande de l'importateur à payer l'exportateur un certain montant, à condition que ce dernier présente des documents conformes qui prouvent qu'il a rempli ses obligations⁽³⁾.

De cette manière, et conformément à la réglementation du contrôle des changes établie par la Banque d'Algérie, toute opération de commerce extérieur en Algérie doit faire l'objet d'une procédure de domiciliation. Ainsi le processus de l'opération de commerce extérieur en niveau de la banque en Algérie passe par les étapes suivantes, à savoir, la pré-domiciliation, domiciliation, mise en place de la provision et financement, puis le paiement et liquidation, enfin le suivi, apurement et rapatriement.

2. Numérisation et digitalisation : une revue de littérature

L'organisation mondiale de la santé a déclaré le 11 mars 2020 que le COVID-19 pouvait être qualifié comme pandémie. Cela a fortement bouleversé les modes et activités humaines à l'échelle mondiale, en

(1) Bishop, E. (2006). Finance of international trade. Elsevier. P 1-2.

(2) Idem p 6-7.

(3) Ermakov, V., Burmistrova, E. M., Bodin, N. B., & Chursin, A. (2018, February 15). A letter of credit as an instrument to mitigate risks and improve the efficiency of foreign trade transaction P 1.

imposant des distanciations sociales et des confinements. Face à cela les entreprises et organisations ont dû accélérer l'intégration de la digitalisation au sein de leurs activités. Les mesures restrictives ont comprimé des années de transformation digitales en quelques mois en forçant l'adoption de technologies émergentes⁽¹⁾. Également, ces restrictions ont provoqué des records de télétravail ainsi que la réalisation de tâches en ligne⁽²⁾.

Toutes fois, il est nécessaire de clarifier la différence entre les deux termes « numérisation » et « digitalisation », qui sont très souvent utilisés à tort comme des synonymes en raison de leurs contextes similaires liés à la technologie, et notamment sous l'influence de la traduction de la langue anglaise vers la langue française du terme « digitalization » qui donne directement « numérisation ».

Ainsi, la numérisation fait référence à la conversion d'élément matériel en format numérique à l'aide d'outils digitales, par exemple, numériser des papiers en PDF grâce à un scanner⁽³⁾.

La numérisation des documents passe par 4 étapes clés, à savoir, l'acquisition, où le document papier est converti en format numérique (bitmap). Vient ensuite, le pré-traitement, qui va préparer le document numérisé au traitement, en redressant l'image, supprimer les bruits et les informations redondantes et sélectionner les zones de traitement utiles. Puis, l'étape de la reconnaissance de contenu, qui aboutit généralement à l'identification du texte et à l'analyse de la structure logique⁽⁴⁾.

(1) Amankwah-Amoah, J., Khan, Z., Wood, G., & Knight, G. (2021). COVID-19 and digitalization: The great acceleration. *Journal of Business Research*, 136, 602–611.

(2) Nagel, L. (2020). The influence of the COVID-19 pandemic on the digital transformation of work. *International Journal of Sociology and Social Policy*, 40(9/10), 861–875.

(3) Ait Errayes, N., & Tourabi, A. (2021). Essai de compréhension des facteurs de succès des projets de transformation numérique. *Moroccan Journal of Entrepreneurship*, 45-66 ; Boumaaz, Y. (2024). La numérisation des certificats d'origine au sein de la douane marocaine : Opportunités, défis et enjeux.

(4) Belaïd, A., Pierron, L., Najman, L., & Reyren, D. (2017). La numérisation de documents : Principes et évaluation des performances.

La digitalisation quant à elle est un processus plus large qui va jusqu'à remodeler toutes les opérations et processus d'une organisation et cela grâce à l'utilisation d'outils digitales⁽¹⁾. Également, la digitalisation fait référence au processus de transition des mécanismes traditionnels vers l'ère de l'information, ainsi, à l'intégration de nouvelles technologies dans les activités liées à une institution⁽²⁾.

La numérisation est considérée donc comme une sous étape de la digitalisation⁽³⁾. Ainsi, la digitalisation se traduit par l'automatisation des tâches répétitives, intégration de plateformes cloud et la mise en place d'outils analytiques avancées⁽⁴⁾.

Dans cette dynamique de digitalisation, le secteur bancaire algérien a repensé ses procédures de domiciliation des opérations de commerce extérieur en déployant des portails en ligne de pré-domiciliation. Ainsi, dans ce qui suit nous allons nous pencher sur la domiciliation des opérations de commerce extérieur.

3. La domiciliation des opérations de commerce extérieur en Algérie

La domiciliation désigne le fait de désigner une banque habilitée pour prendre en charge l'ensemble du processus lié à un dossier d'importation ou d'exportation, depuis sa réalisation jusqu'à son aboutissement⁽⁵⁾. Ou bien, choisir pour un dossier d'importation ou

(1) González-Anta, B. (2024). Digitalization. In Reference Module in Social Sciences; Rane, J., Kaya, Ö., Mallick, S. K., & Rane, N. L. (2024). Influence of digitalization on business and management: A review on artificial intelligence, blockchain, big data analytics, cloud computing, and internet of things; Vostriakov, O., & Sybirtseva, A. (2024). Business digitalization: Definition and tools. Strategy of Economic Development of Ukraine, 54, 5–16.

(2) Achari, S. E., & Hattab, S. (2023). Impact du digital sur la performance financière des banques. Revue Française d'Economie et de Gestion, 4(9).

(3) Turkovsky, S. (2023). Digitization, digitalization and digital transformation in the context of innovative development and organizational and management innovations. Modern economics, 17, 186–195.

(4) Vial, G. (2019). Understanding digital transformation: A review and a research agenda. The Journal of Strategic Information Systems, 28(2), 118–144.

(5) Ksouri, I. (2014). Les opérations de commerce international. Berti Éditions, P 193

d'exportation de services ou de marchandises une banque agréée qui se chargera de sa réalisation du début jusqu'à la fin⁽¹⁾.

Selon le règlement n° 91-13 du 14 août 1991 relatif à la domiciliation et au règlement financier des exportations hors hydrocarbures et le règlement n°91-12 du 14 août 1991 relatif à la domiciliation des importations, toutes opérations d'importations ou d'exportations sauf certaines exceptions⁽²⁾ doivent faire l'objet d'une domiciliation bancaire auprès d'une banque agréée.

Selon les articles 30, 32 et 33 du règlement n°07-01 du 03 février 2007⁽³⁾ relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises, l'ouverture d'un dossier de domiciliation donne lieu à l'attribution d'un numéro de domiciliation par intermédiaire agréé domiciliataire de l'opération commerciale. Le document commercial servant de base à la domiciliation bancaire peut revêtir différentes formes telles que, contrat, facture pro-forma, bon de commande ferme, confirmation définitive d'achat, échange de correspondances où sont incluses toutes les indications nécessaires à l'identification des parties, ainsi que la nature de l'opération commerciale.

Bien qu'il n'existe pas d'articles scientifiques ou d'ouvrages définissant la pré-domiciliation, nous avons pu en établir une à travers les constats faits lors de notre enquête. Cette étape se déroule en amont

(1) Godih, D. T., & Lazreg, M. (2021). Les principes généraux afférents aux techniques bancaires. La Nouvelle Publication Universitaire.

(2) Sauf si elles impliquent un rapatriement de devises, ainsi que les exportations contre remboursement d'une valeur $\leq 30\,000$ DA gérées par la poste. Pour les importations sans paiement, sont concernés : les biens personnels des voyageurs et nationaux rapatriés définitivement, les effets diplomatiques ou liés à des missions publiques, les biens $\leq 30\,000$ DA financés par un compte devises local, les échantillons, dons, marchandises sous garantie ou taxation forfaitaire, et les importations sous régime douanier suspensif (sans transfert de devises). Ces exceptions sont régies par les lois de finances algériennes.

(3) Règlement n°07-01 du 03 février 2007 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises. URL : <https://www.bank-of-algeria.dz/stoodroa/2023/01/reglement200701.pdf>

de la domiciliation. Durant cette phase préalable, l'entreprise souhaitant importer ou exporter fait l'objet d'un contrôle réalisé par sa banque domiciliataire, qui vérifie notamment la conformité réglementaire, l'exactitude des documents commerciaux et la légitimité de l'opération. L'importance de la pré domiciliation réside dans son caractère, à savoir, elle sert à déterminer si le client est éligible à continuer la procédure, une série de vérification est faite par la banque sur la transaction commerciale. Ainsi les différentes vérifications sont les suivantes :

- L'importateur/exportateur possède l'autorisation d'importer ou d'exporter ;
- L'objet de l'import/export est en relation avec son activité ;
- L'importateur/exportateur n'est pas interdit d'importer/exporter, et ne figure pas dans la liste noire de la banque ;
- Le pays d'origine ;
- La capacité de l'importateur/exportateur à mener à bien l'opération conformément aux normes internationales, ainsi que sa solvabilité;
- La marchandise n'est frappée d'aucune mesure d'interdiction.

La pré-domiciliation joue un rôle clé dans le commerce extérieur, ainsi, elle permet de vérifier les informations concernant l'opération d'importation ou d'exportation. Elle favorise également la transparence financière permettant aux banques d'avoir un suivi de l'opération évitant la fuite illégale des devises vers l'étranger. Les exportateurs et importateurs sont dans l'obligation de fournir des documents authentiques ce qui limite grandement les risques de transactions douteuses.

4. La digitalisation du processus de pré-domiciliation : Résultats et discussions

Selon la Note n°17/2016/DGC du 13 mars 2016 aux banques intermédiaires agréés, toute opération d'importation et d'exportation doit faire l'objet d'une domiciliation, ainsi une opération de

domiciliation, doit impérativement être précédée d'une pré domiciliation faite électroniquement via internet, et cela afin de renforcer et consolider le processus de contrôle⁽¹⁾. Ainsi, cette procédure dématérialisée, permet d'enregistrer en ligne les opérations d'import/export, via les plateformes sécurisées des banques. Toutes les banques algériennes, disposent de plateformes de pré domiciliation accessibles 7J/7, 24h/24. Entre outre, toutes opérations de pré domiciliation se fait en ligne⁽²⁾.

4.1. Les phases de la pré domiciliation en ligne

Selon la même source, la pré-domiciliation en ligne passe par 4 étapes que nous avons représentées sous forme de cartes mentales, à savoir, la phase d'inscription client, suivie de la phase identification client et pré-domiciliation de la demande du client, puis de la phase de contrôle et validation de la demande de pré-domiciliation au niveau central, enfin la phase de contrôle de la demande de domiciliation au niveau du réseau (agence) :

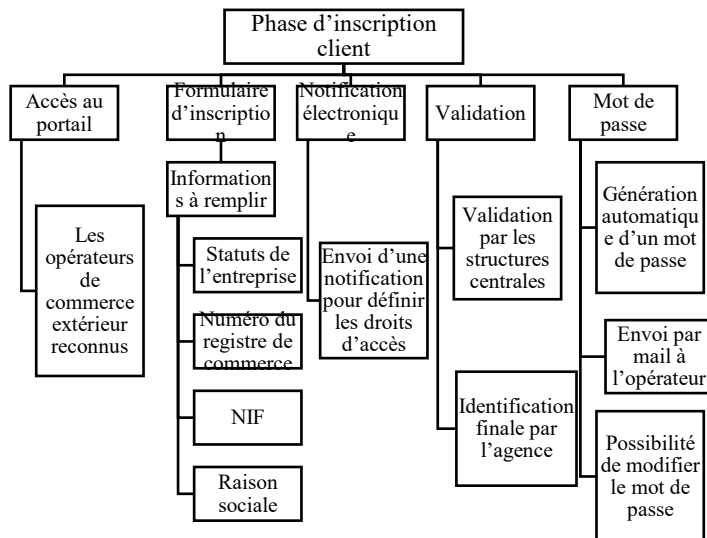
4.1.1. Phase inscription client : Seuls les opérateurs de commerce extérieur reconnus peuvent accéder au portail de pré-domiciliation de leurs banques. Ils doivent remplir un formulaire d'inscription avec leurs informations (statuts, numéro du registre de commerce, NIF, raison sociale, etc.) et vérifier soigneusement leurs données avant validation, car aucune modification n'est possible. Une notification électronique leur est alors envoyée pour définir leurs droits d'accès, et, après validation par les structures centrales et identification finale par l'agence, un mot de passe est automatiquement généré, et envoyé par

(1) Banque d'Algérie : Direction Générale Des Changes : Note n 17/2016/DGC du 13 mars 2016 aux banques intermédiaires agréés. Page 1, URL : <https://expertsam.wordpress.com/wpcontent/uploads/2016/05/predomiciliation-c3a0-compter-du-15-03-2016.pdf>

(2) Site web MAGHREBEMERGENT, L'ABEF explique aux opérateurs économiques la pré-domiciliation électronique, obligatoire depuis le 15 mars URL : <https://maghrebemergent.news/fr/algerie-l-abef-explique-les-modalites-pratiques-de-la-pre-domiciliation-electronique/#:~:text=Les%20modalit%C3%A9s%20pratiques%20de%20la,ABEF>

mail à l'opérateur qu'il peut ainsi modifier.

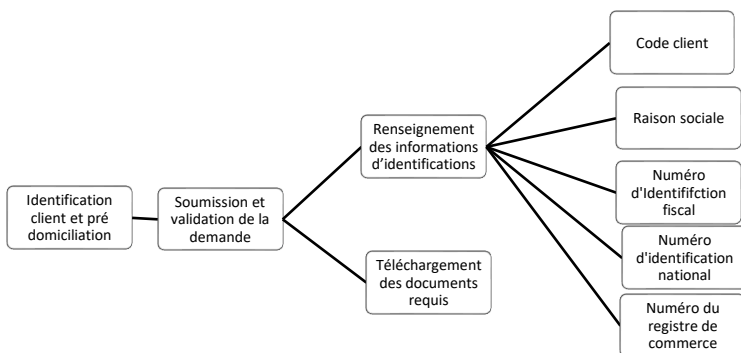
Schéma 1 : Phase d'inscription client



Source : Etabli par nous-même à l'aide des données de notre enquête

4.1.2. La phase «identification client et pré-domiciliation de la demande du client»: L'opérateur de commerce extérieur peut accéder de manière directe et sécurisée au site pour soumettre et valider sa demande de pré-domiciliation en téléchargeant les documents requis et en renseignant ses informations d'identification (code client, raison sociale, NIF, numéro d'identification nationale, Numéro du registre de commerce, etc).

Schéma 2 : Phase d'identification client et pré-domiciliation



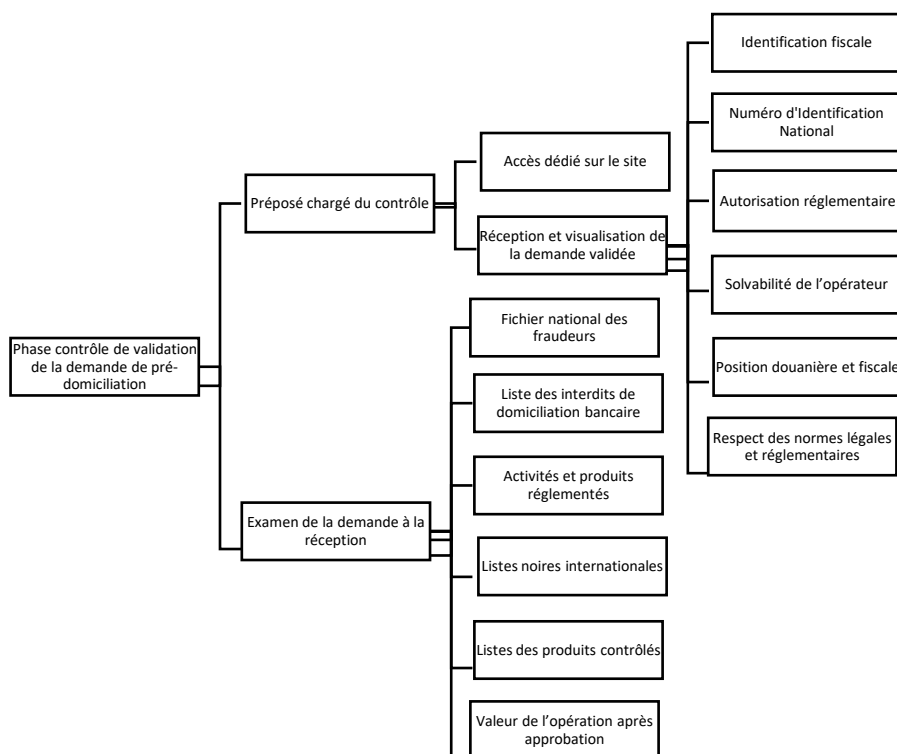
Source : Etabli par nous-même à l'aide des données de l'enquête

4.1.3. La Phase « contrôle et validation de la demande de pré-domiciliation au niveau central » : Le préposé chargé du contrôle au niveau central peut, via un accès dédié sur le site, recevoir et visualiser la demande de pré-domiciliation validée par le client. Il vérifie ensuite l'identité fiscale, le numéro d'identification national, les autorisations réglementaires, la solvabilité de l'opérateur ainsi que sa position douanière et fiscale, afin de s'assurer que la transaction respecte les normes légales et réglementaires. L'agent de contrôle central examine la demande dès sa réception sur la plateforme en vérifiant notamment :

- Le fichier national des fraudeurs ;
- La liste des interdits de domiciliation bancaire et de transfert de fonds ;
- Les activités et produits réglementés soumis à autorisation préalable ;
- Les listes noires internationales ;
- La liste des produits contrôlés avant expédition vers le territoire national ;
- La valeur de l'opération (après approbation des modalités).

Après cette vérification, il valide la demande du client, qui est ensuite soumise à un second contrôle au niveau de l'agence.

Schéma 3 : Phase de contrôle et validation de la demande de pré-domiciliation au niveau de la direction



Source : Etabli par nous-même à l'aide des données de l'enquête

4.1.4. Phase « Contrôle de la demande de domiciliation au niveau du réseau (agence) » : L'agent de contrôle de l'agence réexamine la demande de domiciliation dès sa réception sur la plateforme électronique à savoir :

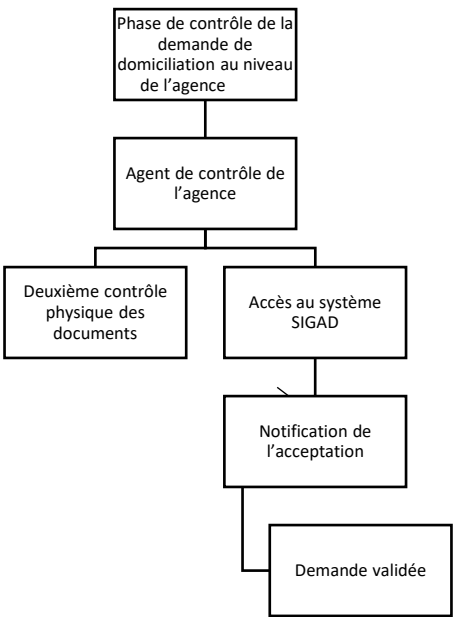
- Effectuer un deuxième contrôle physique de tous les documents requis (examen matériel, conformité réglementaire, mise en œuvre des mesures de vigilance et anti-blanchiment) ;

- Accès au système SIGADI services CNIS.

- L'agent de contrôle dispose d'un accès aux informations et listes d'interdiction de domiciliation et de transfert de fonds, lui permettant de notifier l'acceptation ou le rejet motivé de la demande.

- Après un contrôle physique complet des documents fournis par le client via la plateforme, la demande de pré-domiciliation est validée.

**Schéma 4 : Contrôle de la demande de domiciliation
au niveau du réseau (agence)**



Source : Etabli par nous meme à l'aide des données de notre enquête

Après validité, un mail est envoyé au client l’invitant à se présenter à l’agence muni des documents originaux et de l’acte de pré-domiciliation imprimé à partir de la plateforme, et ce afin de continuer l’étape de la domiciliation. Également, tout refus est signalé par mail au client.

4.2. Comparaison entre la méthode traditionnelle et la méthode numérique

Également, nous avons pu déterminer lors de notre enquête, les différences opérationnelles entre la pré-domiciliation traditionnelle et la pré domiciliation numérique. Nous avons ainsi pu établir le tableau suivant afin de comparer les deux démarches, selon trois étapes, à savoir, l’envoi des documents, la vérification administrative et la notification du client.

Tableau 1 : Représentation des différences entre la méthode traditionnelle et la méthode numérique

Étapes	Méthode traditionnelle	Méthode numérique
Envoi des documents	Envoi physique des documents via courrier postal.	Envoi des documents sous forme numérisée (scannée), via messagerie ou plateforme numérique.
Vérification administrative	Vérification manuelle des documents sur place.	Vérification des documents en ligne.
Notification du client	Envoi de la notification par courrier postal ou téléphone.	Envoi de la notification par email ou SMS

Source : Etabli par nous-même à l'aide des données de l'enquête

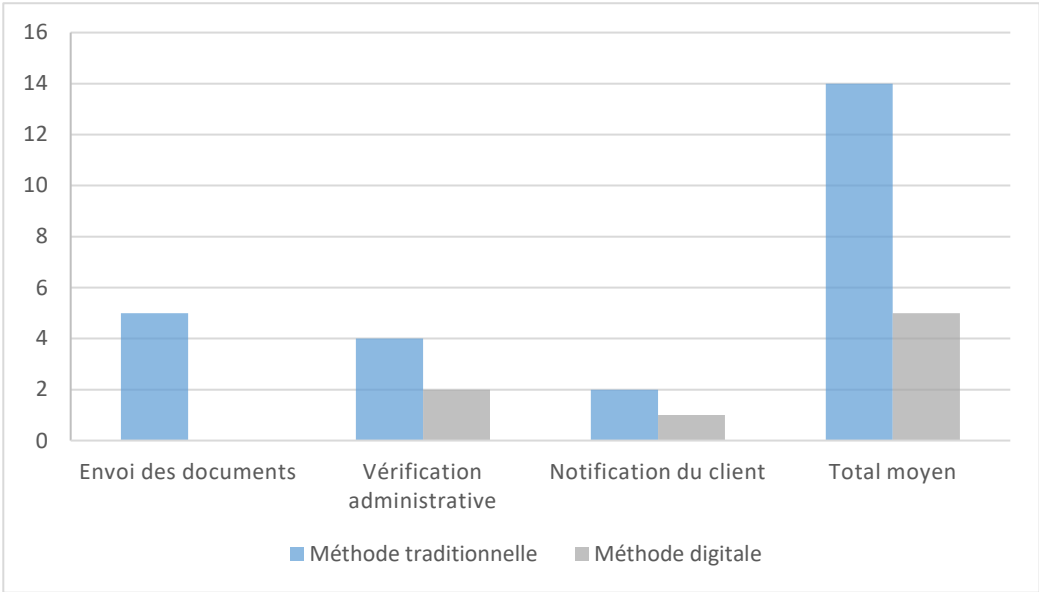
L'envoi des documents avec la méthode traditionnelle repose sur leur envoi sous forme physique par courriel. Le processus est très lent et peut être sujet à des aléas tels que les retards, les pertes ou les dommages matériels, ainsi qu'un manque de traçabilité. En revanche, avec la méthode numérique, les documents sont scannés et envoyés via des plateformes ou messageries électroniques et cela de façon instantanée. Cela permet des gains de 100% en rapidité, éliminant les délais physiques et les coûts logistiques.

Avec la méthode traditionnelle, vérification administrative implique une vérification manuelle sur place, cela représente un problème, car lors de l'oubli d'un document, c'est toute l'opération qui est retardée, en revanche avec la méthode digitale, il est impossible de commettre cette erreur car une fois scannés et postés sur la plateforme tous les documents ont leurs propres espaces dédiés, il est donc impossible de passer à la prochaine sans avoir inséré tous les documents. Également, la notification du client se fait dorénavant à travers un mail ou bien un SMS directement sur le téléphone du client.

4.3. Évaluation temporelle des processus administratifs : numérique et traditionnel

Nous avons pu représenter les délais pour chacune des méthodes en nous basant sur les trois points essentiels, à savoir, l’envoi des documents, la vérification administrative et la notification du client.

Graphique 1 : Représentation des différences dans les délais entre la méthode traditionnelle et la méthode digitale



Source : Etabli par nous-même à l’aide des données de l’enquête

La méthode traditionnelle repose sur l’envoi des documents sous forme physique, cela prend généralement 5 jours mais peut aller jusqu’à 7 selon les aléas logistiques. En revanche, avec la méthode numérique, nous pouvons voir dans le schéma que la colonne qui représente l’envoi des documents digitales est inexistante, car cette dernière se fait instantanément, le gain de cette étape est donc de 100%, ce qui démontre la rapidité de la méthode numérique par rapport à l’envoi physique.

Un gain de temps de 60% a été constaté lors de la vérification administrative, car la méthode traditionnelle prend entre 3 et 5 jours,

tandis que la méthode numérique est réduite à seulement 1 à 2 jours. Et cela grâce à l'utilisation d'outils digitales et de plateforme spéciales. Ainsi, la méthode numérique permet de notifier le client en seulement 1 jour, généralement par e-mail ou SMS, avec un gain de temps de 66%. Cela met en évidence l'efficacité des moyens digitales pour communiquer rapidement avec les clients.

Par conséquent, en considérant l'ensemble du processus, les délais moyens avec la méthode traditionnelle sont de 14 jours tandis qu'avec la méthode numérique, ils sont réduits à 5 jours. Ce qui correspond à un gain global de 64%. Cela montre que l'intégration d'outils digitales ont permis non seulement de gagner du temps à chaque étape mais aussi d'accélérer le processus global.

De cette manière, cette digitalisation a également permis une réduction considérable des coûts opérationnelles, selon laquelle l'envoi des documents, qui se faisait de manière physique et qui suscitait une logistique minutieuse et représente une charge en plus pour la banque mais aussi pour le client. Ainsi, l'envoi des documents devenu à présent digital se fait de manière instantanée et ne requiert aucune logistique et qui n'implique aucun coût. De plus, cette manière offre une traçabilité des transactions et un accès immédiat aux informations, renforçant l'efficacité et la confiance client.

Conclusion

Notre étude a révélé que le passage d'une pré-domiciliation classique à une pré-domiciliation digitalisée a eu un impact considérable sur les délais de traitement ainsi que sur la traçabilité des transactions. Le retard était dû à l'expédition des documents en format papier via des canaux d'acheminement, dont le processus peut prendre jusqu'à 7 jours, sans compter le temps de la vérification. Grâce à la numérisation, les documents sont désormais scannés et envoyés électroniquement via messagerie électronique, réduisant considérablement les délais de traitement. Contrairement, l'envoi physique, qui pouvait prendre plusieurs jours en raison de contraintes

logistiques. Également, les versions scannées permettent une meilleure traçabilité et suivi des opérations, car ces dernières restent archivées dans les plateformes, réduisant ainsi les risques de pertes.

Cette transition vers le digital, a énormément impacté le processus de pré-domiciliation, en permettant l'accélération des délais de traitement, mais aussi le renforcement de la sécurité et la fiabilité des transactions. Il est nécessaire d'essayer d'intégrer ces technologies dans d'autres processus tel que la domiciliation, mais aussi rendre les opérations de commerce extérieur entièrement digitales.

La réussite de cette transition dépend fortement des facteurs humains. Ainsi, la résistance au changement et la méfiance des clients envers les outils digitaux représente un obstacle, et doit être surmonté via des campagnes de sensibilisation et de formations adaptées.

Références

- Achari, S. E., & Hattab, S. (2023). Impact du Digital sur la Performance Financière des Banques. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 4(9), Article 9.
- <https://www.revuefreg.fr/index.php/home/article/view/1269>
- Ait Errayes, N., & Tourabi, A. (2021). Essai de compréhension des facteurs de succès des projets de transformation numérique. *Moroccan Journal of Entrepreneurship, Innovation and Management*, 45-66 Pages. <https://doi.org/10.48396/IMIST.PRSM/MJEIM-V6I1.28037>
- Amankwah-Amoah, J., Khan, Z., Wood, G., & Knight, G. (2021). COVID-19 and digitalization: The great acceleration. *Journal of Business Research*, 136, pp. 602-611.
- <https://doi.org/10.1016/j.jbusres.2021.08.011>
- Amuso, V., Poletti, G., & Montibello, D. (2020). The Digital Economy: Opportunities and Challenges. *Global Policy*, 11(1), pp. 124-127. <https://doi.org/10.1111/1758-5899.12745>
- Banque d'Algérie: Direction Générale Des Changes: Note n 17/2016/DGC du 13 mars 2016 aux banques, intermédiaires agréés. Page 1, URL : https://expertsam.wordpress.com/wpcontent/uploads/2016/05/predomi_ciliation-c3a0-compter-du-15-03-2016.pdf.
- Belaïd, A., Pierron, L., Najman, L., & Reyren, D. (2017). *La numérisation*

de documents : *Principes et évaluation des performances*. 36.

- Bishop, E. (2006). *Finance of international trade*. Elsevier.
- Bourreau, M., & Pénard, T. (2016). Introduction. L'économie numérique en question. *Revue d'économie industrielle*, pp. 11-15. <https://doi.org/10.4000/rei.6437>
- Ermakov, V., Burmistrova, E. M., Bodin, N. B., & Chursin, A. (2018, février 15). *A letter of credit as an instrument to mitigate risks and improve the efficiency of foreign trade transaction*. <https://www.semanticscholar.org/paper/A-letter-of-credit-as-an-instrument-to-mitigate-and-Ermakov-Burmistrova/e8592fefbc93db26063fdb0b3a5dba9e748caf6>
- Godih, D. T., & Lazreg, M. (2021). *Les principes généraux afférents aux techniques bancaires* (La Nouvelle Publication Universitaire).
- González-Anta, B. (2024). Digitalization. In *Reference Module in Social Sciences* (p. B9780443137013000694). Elsevier. <https://doi.org/10.1016/B978-0-443-13701-3.00069-4>
- Janáková Sujová, A., & Lesníková, P. (2024, juin 26). Digitalisation—The Basis for Building an Agile Enterprise. *6th International Conference on Advanced Research Methods and Analytics - CARMA 2024*. CARMA 2024 - 6th International Conference on Advanced Research Methods and Analytics. <https://doi.org/10.4995/CARMA2024.2024.17455>
- Kovtunen, Y., & Lozan, A. (2024). Digitalization for ensuring innovative development of the enterprise. *Economics. Finances. Law*, 9/2024, pp. 17-20. <https://doi.org/10.37634/efp.2024.9.4>
- Ksouri, I. (2014). *Les Operations de Commerce International*. BERTI EDITIONS.
- MAGHREBEMERGENT, L'ABEF explique aux opérateurs économiques la pré-domiciliation électronique, obligatoire depuis le 15 mars URL : <https://maghrebemergent.news/fr/algerie-l-abef-explique-les-modalites-pratiques-de-la-pre-domiciliation-electronique/#:~:text=Les%20modalit%C3%A9s%20pratiques%20de%20la,ABEF>.
- Meyer, K. E., Li, J., Brouthers, K. D., & Jean, R.-J. “Bryan”. (2023). International business in the digital age : Global strategies in a world of national institutions. *Journal of International Business Studies*, 54(4), pp. 577-598. <https://doi.org/10.1057/s41267-023-00618-x>
- Nagel, L. (2020). The influence of the COVID-19 pandemic on the digital transformation of work. *International Journal of Sociology and*

Social Policy, 40(9/10), pp. 861-875. <https://doi.org/10.1108/IJSSP-07-2020-0323>

- Rane, J., Kaya, Ö., Mallick, S. K., & Rane, N. L. (2024). Influence of digitalization on business and management: A review on artificial intelligence, blockchain, big data analytics, cloud computing, and internet of things. In J. Rane, Ö. Kaya, S. K. Mallick, & N. L. Rane, *Generative Artificial Intelligence in Agriculture, Education, and Business*. Deep Science Publishing. https://doi.org/10.70593/978-81-981271-7-4_1

- Seran, T., & Bez, S. M. (2021). Open Innovation's "Multiunit Back-End Problem": How Corporations Can Overcome Business Unit Rivalry. *California Management Review*, 63(2), pp.135-157. <https://doi.org/10.1177/0008125620968609>

- Shlapak, A., Yatsenko, O., Ivashchenko, O., Zarytska, N., & Osadchuk, V. (2023). DIGITAL TRANSFORMATION OF INTERNATIONAL TRADE IN THE CONTEXT OF GLOBAL COMPETITION: TECHNOLOGICAL INNOVATIONS AND INVESTMENT PRIORITIES. *Financial and credit activity problems of theory and practice*, 6(53), pp. 334-347. <https://doi.org/10.55643/fcaptop.6.53.2023.4241>

- Tamlali, Y. (2016, mars 20). L'ABEF explique aux opérateurs économiques la pré-domiciliation électronique, obligatoire depuis le 15 mars. *Maghreb Émergent*. <https://maghrebemergent.news/fr/algerie-l-abef-explique-les-modalites-pratiques-de-la-pre-domiciliation-electronique/>

- Turkovsky., S. (2023). DIGITIZATION, DIGITALIZATION AND DIGITAL TRANSFORMATION IN THE CONTEXT OF INNOVATIVE DEVELOPMENT AND ORGANIZATIONAL AND MANAGEMENT INNOVATIONS. *Modern economics*, 17, pp. 186-195. <https://doi.org/10.21122/2309-6667-2023-17-186-195>

- Vial, G. (2019). Understanding digital transformation : A review and a research agenda. *The Journal of Strategic Information Systems*, 28(2), pp. 118-144. <https://doi.org/10.1016/j.jsis.2019.01.003>

- Vostriakov, O., & Sybirtseva, A. (2024). Business digitalization: Definition and tools. *Strategy of Economic Development of Ukraine*, 54, pp. 5-16. <https://doi.org/10.33111/sedu.2024.54.005.016>

- Younes BOUMAAZ. (2024). *La numérisation des certificats d'origine au sein de la douane marocaine : Opportunités, défis et enjeux*. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.10634375>